

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Educations :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M20- 0003864

ND: 51649

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☒ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5183 Société : RAM
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : SHAM, Fatma
Date de naissance : 01.07.58
Adresse : R. Sanaa, Bd. Boujorja, Arr. de T. Ben KALAK
Boujorja Casablanca
Tél. : 06 05 30 43 20 Total des frais engagés : 24050,41 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 15.12.2020 Le : 15.12.2020

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

livre

soins par personne et par

être accompagnée de toutes les originales (ordonnances).

de la personne soignée et les praticiens eux mêmes soins.

transmises doivent être codées à barres des

ainsi que les pièces être présentées à la CNSS qui suivent le premier acte d'un traitement médical. Dans le cas, le dossier doit être valide (60) jours qui suivent

des frais engagés sera la tarification nationale de

ne peuvent donner lieu au suite à un accord préalable. est disponible auprès de

accidents du travail et elles ne sont pas couverts.

de fraude ou de fausse prestation qui ne sont pas des sanctions légales

boursement prise par la e au respect des conditions e qui précède.

signature de l'Agence

Signature de l'Agence

Date d'arrivée :

تعليمات يجب إتباعها

تقديم ورقة العلاجات بالنسبة لكل مرض و لكل حدث.

يجب إرفاق ورقة العلاجات بجميع الوثائق الضرورية (وصفات طبية، فواتير، ...).

يجب كتابة الاسم الكامل للشخص المعالج من طرف الممارسين على كل ورقة علاج.

يجب إرفاق الوصفات المرسله بالرمز الشريطي للأدوية المشتراة.

يجب تقديم ورقة العلاجات و الوثائق الإثباتية إلى الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي في ظرف شهرين من تاريخ أول عملية طبية، ماعدا في حالة العلاج المستمر. في هذه الحالة، يجب تقديم الملف في حدود شهرين (60 يوما) من انتهاء العلاج.

سيتم تعويض المبالغ المصروفة على أساس التعريف الوطنية المرجعية.

تعويض بعض الخدمات يظل رهينا بطلب الموافقة المسبقة. لائحة هذه الخدمات متوفرة لدى جميع وكالات الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي.

الأخطار الناجمة عن حوادث الشغل و الأمراض المهنية غير قابلة للتعويض.

كل من ثبت عليه غش أو تصريح كاذب للاستفادة من خدمات غير مستحقة، سيعاقب طبقا للمساطر القانونية.

حق التعويض من طرف الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي رهين باحترام الشروط القانونية و كل ما سبق ذكره.

 الضمان الاجتماعي +0800 200 7200 CNSS	ورقة العلاجات المتعلقة بالأمراض المزمنة Feuille de Soins pour les Affections de Longue Durée		مدير التامين الصحي الإجباري Direction de l'Assurance Maladie Obligatoire	مرجع رقم 610-1-03 Réf. : 610-1-03
	موافقة مسبقة * Entente préalable *	تنفيذ * Exécution *		

N° Dossier :

Partie réservée à l'assuré(e)

خاص بالمؤمن له (لها) الاسم العائلي والشخصي : KSAR Mohamed	
رقم التسجيل : 1151916181112181	
رقم بطاقة التعريف الوطنية : B1994051	
علاقة القرابة بين المستفيد و المؤمن له (لها) * Conjoint ☐ زوج Enfant ☐ ابن	
Lien de parenté du bénéficiaire avec l'assuré(e) *	
Adresse : Ris. Sanaa, Bd. Boungogne N° 130 - CASABLANCA	
Montant des frais : 24050,41 Dhs.	
Nombre de pièces jointes :	

Déclaration du Médecin traitant

Bénéficiaire de soins Nom et prénom : KSAR Mohamed	
تاريخ الإيداع :	
رقم بطاقة التعريف الوطنية :	
الجنس : * ☐ أنثى ☐ ذكر	
الرقم الوطني الاستدلالي و الرقم المشفر ** :	
Médecin traitant الطبيب المعالج : Dr. Anahel Abdelhak	Etablissement de soins المؤسسة العلاجية :

Type de soins

Admission ALD * : ☐ Oui ☐ Non	قبول المرض المزمن * :
N° dossier ALD :	رقم ملف المرض المزمن :
Code ALD :	رمز المرض المزمن :
Maladie * ☐ مرض *	Hospitalisation * ☐

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-avant. Fait à : CASABLANCA Le : 15/01/2019	Je déclare les informations ci-dessus être sincères et véritables. Fait à : CASABLANCA Le : 15/01/2019
توقيع المؤمن له Signature de l'assuré (e) :	توقيع وطابع الطبيب المعالج أو الطبيب Cachet et Signature du Médecin traitant ou de l'Etablissement de soins :

* Cocher la mention utile pour chaque case
 ** Accrocher l'étiquette portant l'INPE (Identifiant National des Professionnels de santé et des Etablissements de soins), ainsi que le code à barres.
 080 200 7200 / 080 203 3333 - الهاتف - الدار البيضاء المحطة - 2186 - الدار البيضاء ص.ب.
 Maison de l'Assuré - Place de DAKAR - Casablanca B.P. : 2186 Casa Gare Téléphone : 080 200 7200 / 080 203 3333

Description des actes effectués						وصف العمليات	
تاريخ العمليات Date des actes	رمز العمليات Code des actes	معامل العمليات Lettre clé+ Cotation NGAP		المبلغ الفوتر Montant facturé	توقيع وطابع الطبيب Signature et Cachet du Médecin		
15/11/19	voir la facture			22450,41	Dr. Ait Rahal Abdelhak Anesthésiste Réanimateur INPE : 091188151 Hôpital Privé Casablanca 279, Bd. Cheikh-oumar Aïn Sebba		
INPE et code à Barres							
INPE et code à Barres							

CIM-10			
--------	--	--	--

Actes Paramédicaux							عمليات المساعدين الطبيين	
تاريخ العمليات Date des actes	رمز العمليات Code des actes	معامل العمليات Lettre clé+ Cotation NGAP	عدد العمليات Nbre d'actes	المبلغ المفوتر Montant facturé	توقيع وطابع المساعد الطبي Signature et Cachet du Paramédical			
15/07 2019	01	TRANSPORT AMBULANCE (VOIR FACTURE)		-800pe	LEJAINA ASSISTANCE Sidi El Khadir Rue 42 N°17 Hay Hassani - Casablanca			
INPE et code à Barres _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _								
19/07 2019	01	TRANSPORT AMBULANCE (VOIR FACTURE)		-800,00-	LEJAINA ASSISTANCE Sidi El Khadir Rue 42 N°17 Hay Hassani - Casablanca			
INPE et code à Barres _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _								

CIM-10 : Classification Internationale des Maladies – dixième révision

[illegible][illegible]

Prestations et services non pris en charge par l'Organisme Gestionnaire			
Nature de la prestation	Prix Unitaire	Quantité	

بيان تعويضات التأمين الصحي الإجباري RELEVÉ DES PRESTATIONS AMO		 المديرية التأمين الصحي الإجباري Direction de l'Assurance Maladie Obligatoire مرجع رقم : REF : 610-2-06 :	
Référence structurée : 191190851810180		Emis à Casablanca le : 26/11/2019	
Page : 1		Identifiant de la famille تعريف العائلة KSAR MOHAMED 130 BD DE BOURGOGNE RES SANAA ETG 02 APPT 06 BOURGOGNE CASABLANCA 2005	
N° d'immatriculation: 159689128 Règlement du mois : 11/2019 Mode de paiement : Virement			
Informations :			

مرجع الإشعار بالاستلام Référence accusé de réception	تاريخ العلاج Date de soins	العمليات Actes	مهنيو الصحة Prestataires de soins	مبلغ المصاريف Montant de la dépense	التعريف المرجعية Tarif de référence	المعامل Coeff.	الكمية Quantité	التعويض Base de remboursement	نسبة التعويض Taux de remboursement%	مبلغ التعويض Montant remboursé
KS. MOHAMED										
060276513	15/07/2019	P	HOPITAL PRIVE CASA AIN SE	16 000,00	1 500,00	1,00	4,00	6 000,00	70	4 200,00
060276513	15/07/2019	K	HOPITAL PRIVE CASA AIN SE	450,00	100,00	1,00	3,00	300,00	70	210,00
060276513	15/07/2019	Z	HOPITAL PRIVE CASA AIN SE	200,00	560,00	1,00	1,00	560,00	70	140,00
060276513	15/07/2019	Z	HOPITAL PRIVE CASA AIN SE	1 500,00	1 000,00	1,00	1,00	1 000,00	70	700,00
060276513	15/07/2019	Z	HOPITAL PRIVE CASA AIN SE	200,00	160,00	1,00	1,00	160,00	70	112,00
060276513	15/07/2019	PH	HOPITAL PRIVE CASA AIN SE	3 675,41	238,88	1,00	1,00	238,88	70	167,22
060276513	15/07/2019	B	HOPITAL PRIVE CASA AIN SE	425,00	1,10	300,00	1,00	330,00	70	231,00
Total remboursé pour MOHAMED										5 760,22
Total général remboursé										5 760,22

Sauf erreur ou omission

ما عدا خطأ أو نسيان

Commentaire 15/07 AU 19/07/2019

HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA



000000

CASABLANCA Le : 19-07-2019

Facture N° 00175/19

A. Identification

N° Dossier : 19G15073933

N° Identifiant : 000162/19

Nom & Prénom : M. KSAR MOHAMED

C.I.N : MX4186768

Adresse : 130 BD DE BOURGOGNE RES SANAA ET 2 APT 6 BOURGOGNE CASA

B. Assuré

Lien avec l'assuré : Lui même

Nom prénom : KSAR MOHAMED

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

N° d'affiliation :

N° d'immatriculation :

N° Prise en charge :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 15-07-2019

Date Sortie : 19-07-2019

Médecin traitant : DR . AIT RAHAL ABDELATIF

Traitement : HOSPITALISATION

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
REANIMATION						
4	SEJOUR EN REANIMATION		2 000,00			8 000,00
Total Rubrique :						8 000,00
PHARMACIE INTERNE						
1	PHARMACIE		3 675,41			3 675,41
Total Rubrique :						3 675,41
PRESTATIONS						
3	ECG		150,00			450,00
4	PERFUSION		200,00			800,00
Total Rubrique :						1 250,00
RADIOLOGIE						
1	RACHIS CERVICAL PROFIL		200,00			200,00
1	TDM CREBRALE		1 500,00			1 500,00
1	THORAX DE FACE		200,00			200,00
Total Rubrique :						1 900,00
PARTIE CLINIQUE :						14 825,41
HONORAIRES MEDICAUX						
4	DR REANIMATEUR		1 500,00			6 000,00
1	DR. MOKRI MOHAMED (NEUROCHIRURGIE)	1	300,00			300,00
1	DR. AIT RAHAL ABDELATIF		900,00			900,00
Total Rubrique :						7 200,00
LABO EXTERNE						
1	LABO SQALLI		425,00			425,00
Total Rubrique :						425,00
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						7 625,00
Arrêté la présente facture à la somme de :			TOTAL GENERAL		22 450,41	

VINGT-DEUX MILLE QUATRE CENT CINQUANTE DIRHAMS QUARANTE ET UN CENTIMES

Cachet et Signature

Hôpital Privé Casablanca
Ain Sebaa
279, Bd. Chefchaouni
Casablanca (Ain Sebaa)

HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA

BULLETIN D'ENTREE / SORTIE

N° DE DOSSIER 19G15073933

NOM DU PATIENT M. KSAR MOHAMED

MÉDECIN TRAITANT AIT RAHAL ABDELATIF

PRISE EN CHARGE PAYANT CNSS

NUMERO PRISE EN CHARGE

DATE D'ENTREE 15/07/2019

DATE DE SORTIE 19/07/2019

Hôpital Privé Casablanca
Ain Sebâa
279, Bd. Chefchaouni
Casablanca (Ain Sebâa)

Compte Rendu d'Hospitalisation

Date d'entrée	15/07/19
Date de sortie	19/07/19

Identité

M. KSAR MOHAMED, admis le 15/07/19 pour un traumatisme crânien survenu le 12/07/19.

Antécédents

Médicaux :

- Suivi pour trouble bipolaire ayant arrêté son traitement depuis 3 jours. Il prenait LAROXYL, TEMESTA, TUNELUZ, IMOVANE, SEROQUEL.
- Diabète depuis 6 ans sous Glucophage.
- Tabagisme occasionnel.

Chirurgicaux :

- Fistule anale et prostate.

Histoire de la maladie

L'histoire de la maladie remonte à 25 jours par la survenue d'un accès maniaque fait d'hétéroagressivité. La survenue d'un traumatisme crânien le 12/07/19 a poussé la famille à consulter où un bilan initial a été réalisé et puis nous fut adressé pour prise en charge.

La TDM cérébrale du 12/07/19 : Hématome sous dural subaigu pariéto temporal gauche avec foyer de saignement récent et effet de masse.

TDM thoracique : Atteinte interstitielle en mosaïque des deux poumons et un nodule calcifié du fowler droit.

Examen à l'admission

- Patient conscient, 15/15 de Glasgow pas de déficit, pas de raideur, pupilles symétriques et réactives, calme, communication facile.
- PA = 150/70 mmHg, FC = 85bpm, auscultation cardio-vasculaire et vaisseaux du cou : normale,
- FR = 16 c/min, SpO2 = 95%, auscultation pleuro-pulmonaire : pas de syndrome d'épanchement liquidien ou aérique.
- Dextro = 2.66g/L, T° = 37.1°C

- Abdomen souple dépressible indolore.
- Présence d'ecchymoses au niveau du dos des deux mains et de l'arcade sourcillière gauche.
- Le reste de l'examen somatique est normale sans particularité.

Examens complémentaires

Après mise en condition, monitoring et oxygénothérapie, un complément de bilan a été demandé :

- TDM cérébrale de contrôle : Persistance de l'hématome sous dural fronto pariétal gauche mesurant ce jour 5.2 mm d'épaisseur avec fracture des os propres du nez.
- Bilan sanguin : normal.
- ECG : RRS, pas de trouble de rythme ni de conduction.

Traitement

La conduite à tenir a été symptomatique et étiologique :

- Hospitalisation en réanimation.
- Oxygénothérapie.
- VVP + Apports hydroélectrolytiques de base.
- Traitement antalgique et couverture anticonvulsivante.
- Prévention de la maladie ulcéreuse et thromboembolique.
- restauration du traitement habituel et avis psychiatrie pour reprise du traitement.
- Surveillance.

Avis Spécialistes :

- Avis neurochirurgien : Dr MOKRI.
- Avis psychiatrie: Dr Ait Lhaj

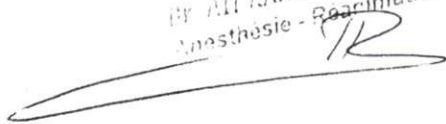
Evolution

Bonne.

Hospitalisation

Son état de santé a nécessité un séjour de 4 nuits en réanimation avec nécessité de suivi en consultation psychiatrie.

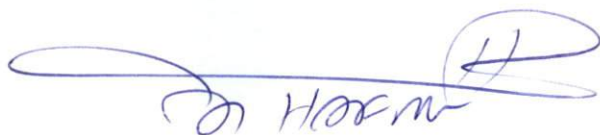
Dr Ali KARIM ABDELMATEE
Anesthésie - Réanimation



Casablanca, le 15/07/14

KSAR MOHAMMED

Rx rachis cervical
profil


Dr. H. H. H. H.



Casablanca le 15/07/2019

PATIENT : KSAR MOHAMED
PRESCRIPTEUR: DR. AIT RAHAL ABDELATIF

RADIOGRAPHIE DU RACHIS CERVICAL

TECHNIQUE : Incidences de profil.

RESULTATS :

- Inversion de la courbure rachidienne cervicale.
- Corps vertébraux de hauteur normale.
- Absence de trait de fracture notable.
- Absence de recul du mur postérieur.
- Arthrose inter-apophysaire postérieure avec vide discal étagé.
- Pincement discal à l'étage C4-C5 avec ostéo-condensation des plateaux vertébraux en regard.
- Foramens de conjugaison libres.
- Absence d'anomalie des parties molles peri-vertébrales.

CONCLUSION :

- *Absence de lésion traumatique notable sur cet examen.*
- *Aspect radiographique évoquant une cervicarthrose étagée.*

Merci de votre confiance,

Confraternellement,

Docteur AKDIM Fatima
Radiologue

15/07/2019

PATIENT : KSAR MOHAMED

PRESCRIPTEUR: DR. AIT RAHAL ABDELATIF

• **TDM CÉRÉBRALE DE CONTROLE**

TECHNIQUE

Acquisition spiralee millimétrique sans injection de produit de contraste.

RESULTATS :

Persistence de l'hématome sous-dural fronto-pariétal gauche, de densité hétérogène, mesurant actuellement 09 mm d'épaisseur maximale.

Il exerce un effet de masse minime sur le parenchyme adjacent avec effacement des sillons corticaux en regard, sur le VL homolatéral et la ligne médiane sans engagement sous-falcarien.

Absence d'autre hématome intra- ou extra-parenchymateux notable à l'étage sus ou sous tentoriel.

Atrophie corticale sus-tentorielle.

Les citernes de la base sont libres.

Fosse cérébrale postérieure sans anomalie.

Fracture des os propres du nez.

CONCLUSION :

- Persistence de l'hématome sous-dural fronto-pariétal gauche mesurant ce jour 5,2 mm d'épaisseur maximale.
- Fracture des os propres du nez.

Confraternellement,

Docteur AKDIM Fatima
Rc
Docteur AKDIM Fatima
Radiologue

LEJAINA ASSISTANCE
Sidi El Khadir Rue 42 N°17
Hay Hassani - Casablanca

...CASA... Le 15/07/2019

Facture N° 007498
Mr. LKSAR MOHAMED

Quantité	Désignation	Prix	Total
01	TRANSPORT PAR 800,00 DH AMBULANCE MÉDICALE. DE: DOMICILE VERS: HÔPITAL PRIVÉ AIN SEBAA CASABLANCA. AVEC O ₂ PLUS LE TEMPS DE RETARD. # HUIT CENTES DIRHAMS #		
LEJAINA ASSISTANCE Sidi El Khadir Rue 42 N°17 Hay Hassani - Casablanca			

LEJAINA ASSISTANCE
Sidi El Khadir Rue 42 N°17
Hay Hassani - Casablanca

...CASA... Le 19/07/2019

Facture N° 007499
Mr. LKSAR MOHAMED

Quantité	Désignation	Prix	Total
01	TRANSPORT PAR 800,00 DH AMBULANCE MÉDICALE. DE: HÔPITAL PRIVÉ AIN SEBAA CASABLANCA À: DOMICILE AVEC O ₂ RÉGÈNE, PLUS LE TEMPS DE RETARD. # HUIT CENTES DIRHAMS #		
LEJAINA ASSISTANCE Sidi El Khadir Rue 42 N°17 Hay Hassani - Casablanca			

Casablanca, le 15/07/2019

NOTE D'HONORAIRE

J'ai l'honneur de présenter ma note d'honoraire à M :

KSAR MOHAMED

Pour :

Dr. Mohamed Bouziane
Neurochirurgien
Bd. Mohamed Bouziane Residence Farhatine
Im. 4 April 2 Sidi Qattania

Soit la somme de :

Trois cent DHS (300,00)

Dr. Mohamed Bouziane
Neurochirurgien
Bd. Mohamed Bouziane Residence Farhatine
Im. 4 April 2 Sidi Qattania

Casablanca, le 15/07/2019

NOTE D'HONORAIRE

J'ai l'honneur de présenter ma note d'honoraire à M :

KSAR MOHAMED

Pour :

Soit la somme de :

Neuf cent DHS (900,00)

Dr. Ait Rahal Abdellatif
Anesthésiste Réanimateur
INPE 091188151
Hôpital Privé Casablanca Aïn Sebaâ
279, Bd. Chefchaouni Aïn Sebaâ



Casablanca, le 15/07/19

NOTE D'HONORAIRE

J'ai l'honneur de présenter ma note d'honoraire à M :

KAR MOHAMED

Pour :

Soit la somme de :

1500,00

Mille cinq cent DHS

Dr. Alt Rahat Abdellatif
Anesthésiste Réanimateur
INPE : 091188151
Hôpital Privé Casablanca Aïn Sebaâ
279, Bd. Chefchaoui Aïn Sebaâ



Casablanca, le 15/07/19

M. ISSAR MEHAMED

NFS. pp. Une Cécé

I Ous

Date nais : 01/01/1952

N° ADms : 19615073933

مختبر الصقلي للتحاليل الطبية
LABORATOIRE SQUALL D'ANALYSES MEDICALES
Dr BENMILOUD
240, Bd. Brahim Roudani Maarif
Tél. 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
Casablanca Patente 35805614

Dr. Ait Rahal Abdellatif
Anesthésiste Réanimateur
INPE : 091188151
Hôpital Privé Casablanca Aïn Sebaâ
279, Bd. Chefchaoui Aïn Sebaâ



Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

مختبر الصقلي للتحليلات الطبية
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales
Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008



Dr. BENMILOUD Loubna, Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° :

Casablanca le 15-07-2019

Mr Mohamed KSAR

Demande N° 1907150113

Date de l'examen : 15-07-2019

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0111	Créatinine	B30	B
0120	Ionogramme complet(Na, K, Cl, Prot, RA, Ca)	B160	B
0182	Urée	B30	B
0216	Numération formule	B80	B

Total des B : 300

TOTAL DOSSIER : 427DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent vingt-sept dirham s

مختبر الصقلي للتحليلات الطبية
LABORATOIRE SQALLI d'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENMILOUD
240, Bd. Brahim Roudani Maarif
Tél. 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
Casablanca Patente 35805014

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine

RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214

Casablanca, le 16/07/14

KSAR ROHAYAT

Q thorax face au
lit du malade

Dr. Ait Rahal Abdellatif
Anesthésiste Réanimateur
INPE : 091188151
Hôpital Privé Casablanca Aïn Sebaâ
279, Bd. Chefchaouni Aïn Sebaâ



16/07/2019

PATIENT : KSAR MOHAMED

PRESCRIPTEUR: DR. AIT RAHAL ABDELATIF

RADIOGRAPHIE DU THORAX

TECHNIQUE : Incidence de face.

RESULTATS :

- Surcharge hilare bilatérale.
- Absence de foyer parenchymateux nettement individualisable.
- Absence d'anomalie pleurale.
- Aspect normal de la silhouette cardio-médiastinale.
- Absence d'anomalie du cadre osseux.

Merci de votre confiance.

Docteur AKDIM Fatima
Radiologue

Casablanca, le 15/07/2019

M^r KSAR Mohamed

Radiographie du Rachis
cervical

Dr. Ait Rahal Abdelatif
Anesthésiste Réanimateur
INPE : 091188151
Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaâ
279, Bd. Chefchaoui Ain Sebaâ



Casablanca, le 15/07/19

Mrs KSAR Mohamed

TDM CEREBRAL E
de controle

Dr. Ait Rahal Abdellatif
Anesthésiste Réanimateur
INPE : 091 28 15 1
Hôpital Privé Casablanca Aïn Sebaâ
279, Bd. Chefchaoui Aïn Sebaâ

Casablanca, le 15/07/2019

M^{rs} K SAR Mohamed.

E C G.

Dr. Ait Rahal Abdellatif
Anesthésiste Réanimateur
INPE 091188151
Hôpital Privé Casablanca Aïn Sebaâ
279, Bd. Chefchaoui Aïn Sebaâ

Casablanca, le 17/07/19

M^r KSAR Mohamed

ECG

Dr. Ait Rahal Abdellatif
Anesthésiste Réanimateur
INPE : 091 483 151
Hôpital Privé Casablanca Aïn Sebaâ
279, Bd. Chefchaouni Aïn Sebaâ

Casablanca, le 17/07/19

Mr: KSAR Mohamed

E C G.

Dr. Ait Rahal Abdellatif
Anesthésiste Réanimateur
N°PE: 001488154
Hôpital Privé Casablanca Aïn Sebaâ
279, Bd. Cherchaoui Aïn Sebaâ

KSAR Mohamed

15.07.2019 10:31:38

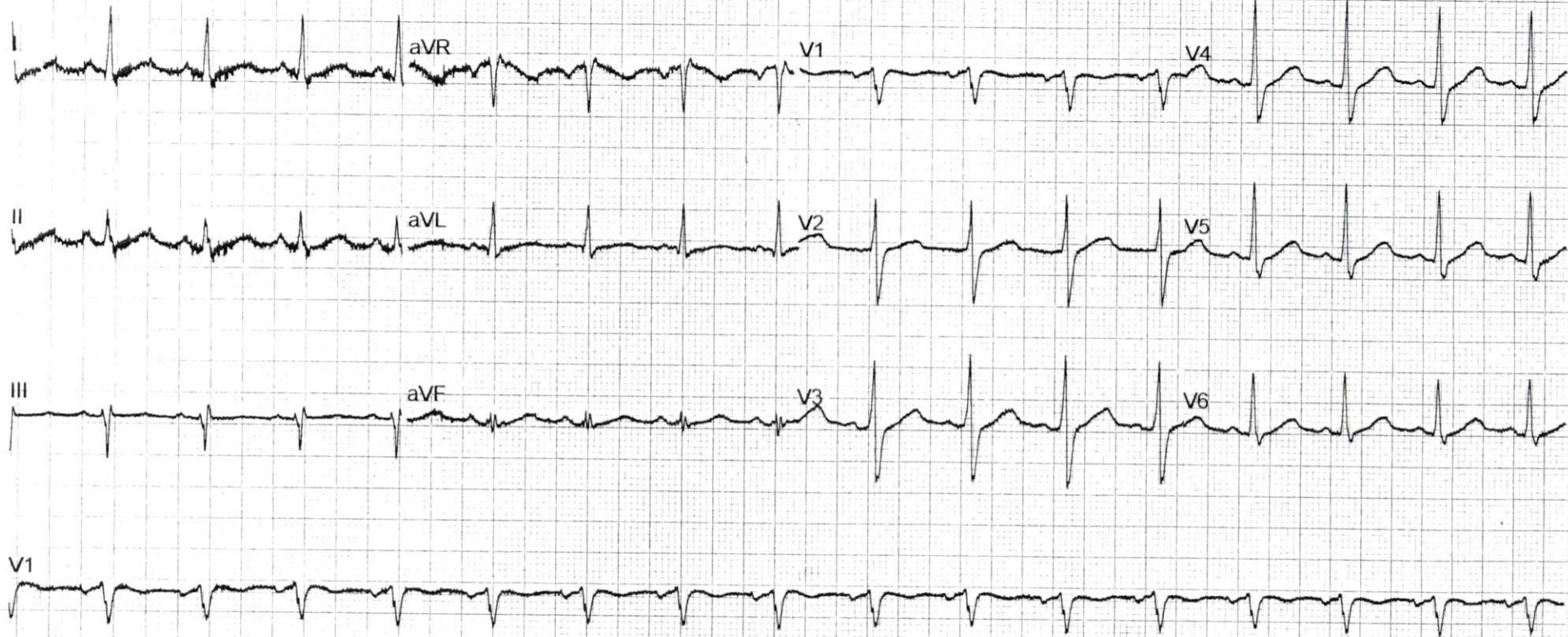
Localité:
Chambre:
Numéro d'ordre:
Indication:
Médicament 1:
Médicament 2:
Médicament 3:

QRS : 114 ms
QT / QTcBaz : 396 / 505 ms
PQ : 136 ms
P : 94 ms
RR/PP : 610 / 612 ms
P/QRS/T : 41 / 2 / 43 degrés

Rythme sinusal normal
QT allongé
ECG anormal

Utilisé:
Méd. requérant:
Méd. référant:
Méd. soignant:

Hôpitalrive Casablanca
279, Bd Cherchaoui
Casablanca (Ain Sebaa)



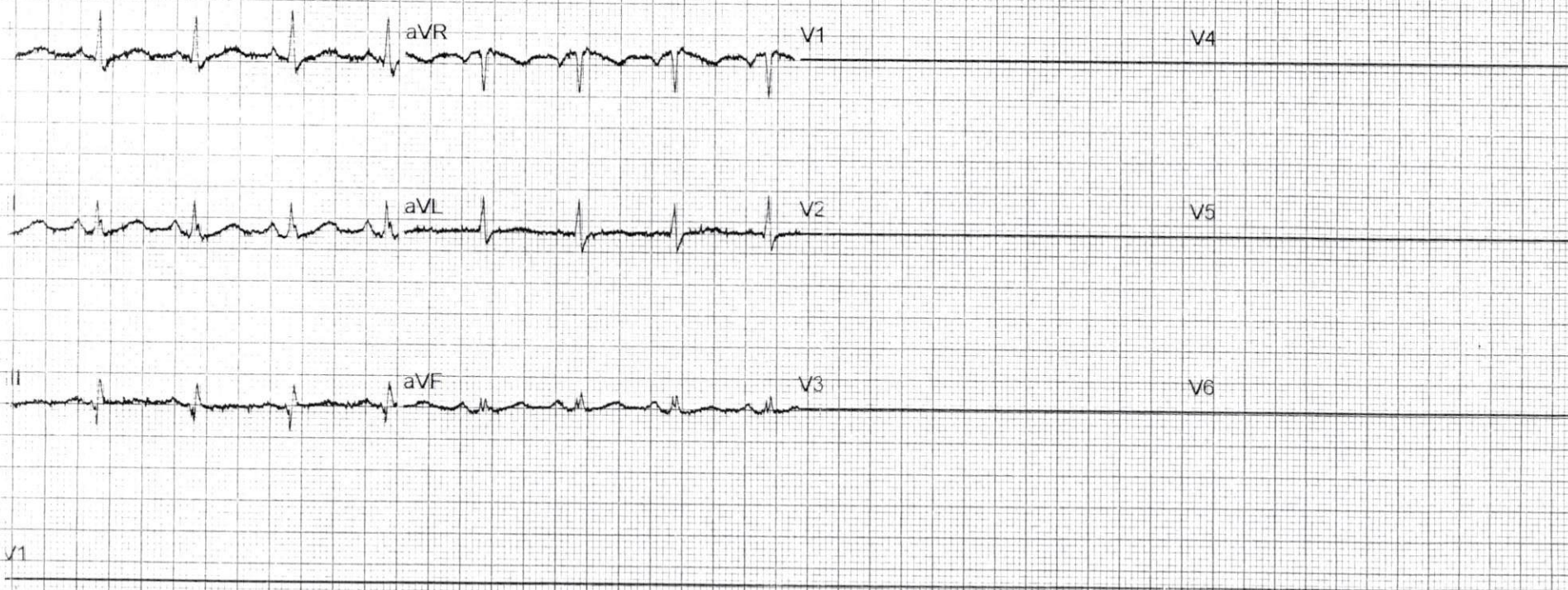
100 /min

QRS	50 ms
QT / QTcBaz	310 / 399 ms
PQ	120 ms
P	62 ms
RR/PP	598 / 600 ms
P/QRS/T	39 / 77 / 24 degrés

*** Qualité des données médiocre, interprétation éventuellement compromise
Rythme sinusal normal
Bas voltage de QRS
Anomalie non spécifique du segment ST et de l'onde T
ECG anormal

Utilisat.	
Med. requérant	
Med. référent	
Med. soignant	

219. *Cherchouni*
ablanca (Ain Seba)



17.07.2019 9:15:58

YF KSAR
Box: (1)

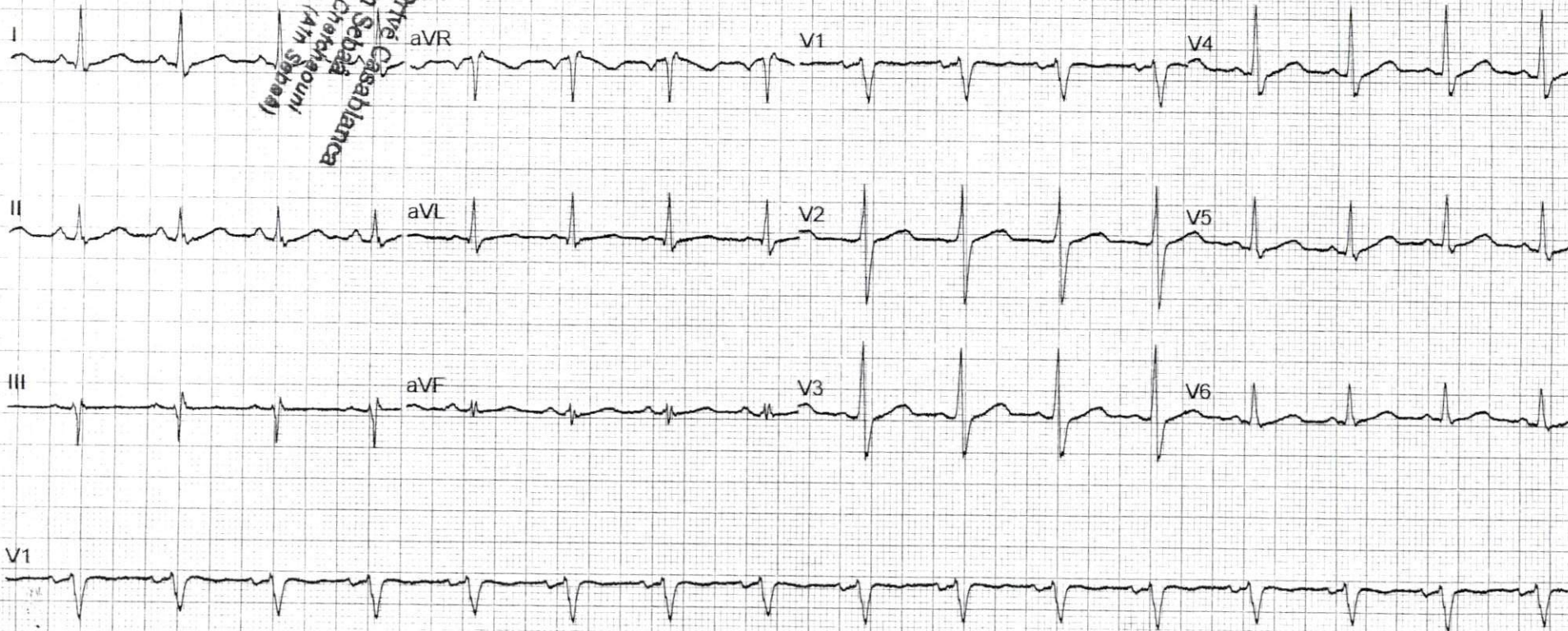
Mohamed

Chambre
Numéro d'ordre
Indication
Médicament 1
Médicament 2
Médicament 3

QRS : 108 ms
QT / QTcBaz : 386 / 487 ms
PQ : 134 ms
P : 96 ms
RR/PP : 626 / 625 ms
P/QRS/T : 50 / 3 / 40 degrés

Rythme sinusal normal
QT allongé
ECG anormal

Utilisat :
Méd. requérant :
Méd. référent :
Méd. soignant :



Hopital Privé Casablanca
279, Bd. Chetouane
Casablanca (4th Sebda)